

nes seront surveillées par des agents postés dans les bases terrestres et par des patrouilles aériennes. Des représentants de sociétés de conservation des ressources et de protection des animaux se rendront sur les lieux de la chasse aux phoques, dans le golfe Saint-Laurent, accompagnés de nos patrouilleurs.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, en félicitant le ministre des Pêcheries de son compte rendu exhaustif, je lui conseillerais de feuilleter le magazine *MacLean's* du 5 mars. Un article consacré au phoque écorché vif le renseignera peut-être davantage là-dessus.

L'hon. M. Robichaud: Je n'y manquerai pas, monsieur l'Orateur. En outre, je tiens à ce que la Chambre le sache, je compte me trouver moi-même sur les lieux le 7 mars, jour d'ouverture, afin de voir personnellement ce qui se passe. (*Applaudissements*)

[*Plus tard*]

M. J. R. Tucker (Trinity-Conception): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Pêcheries une question que, malheureusement, je n'ai pas soulevée à l'occasion d'une autre question. Quelles mesures prend-on en vue d'empêcher les hélicoptères et les avions de voler au-dessus des phoques pendant qu'ils donnent naissance à leurs petits.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. J. R. Keays (Gaspé): Monsieur l'Orateur, comme je m'intéresse au plus haut point au bien-être du ministre des Pêcheries, voudrait-il dire à la Chambre s'il a l'intention de se poser sur les glaces flottantes et pour combien de temps?

UN BATEAU PATROUILLEUR DANS LA BAIE DE FUNDY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. P. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings): Je voudrais moi aussi, monsieur l'Orateur, poser une question au ministre des Pêcheries. Avant qu'il ne parte vers les lieux de chasse aux phoques, j'aimerais obtenir des renseignements sur un problème existant plus près de son foyer et du mien. Comme il a récemment annoncé la construction, à Meteghan, d'un bateau patrouilleur qui assurera un service de patrouille dans les eaux de la baie de Fundy, pourrait-il nous dire si ce bateau éloignera les pêcheurs du Nouveau-Brunswick des eaux de la Nouvelle-Écosse ou s'il continuera d'écarter les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse de la côte du Nouveau-Brunswick?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, les quatre provinces atlantiques font partie du Canada.

[L'hon. M. Robichaud.]

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LA RIVIÈRE PEMBINA—INTERPELLATION SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-il maintenant en mesure de répondre à la question que je lui ai posée hier concernant le rapport de la Commission conjointe internationale sur la mise en valeur de la rivière Pembina au Manitoba et au Dakota du Nord?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le président de la Commission conjointe internationale m'a informé que cet organisme discuterait l'affaire lors de sa réunion de la fin du mois à Washington. La Commission s'attend d'y recevoir des renseignements supplémentaires qui compléteront le rapport antérieur de l'*International Pembina Engineering Board*.

LES PARCS NATIONAUX

LE PROGRAMME DE LOISIRS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. En raison des pressions croissantes exercées sur les ressources de nos parcs et notamment à la lumière des instances présentées par le gouvernement de l'Alberta, le ministre userait-il de ses bons offices pour inciter le gouvernement canadien à mettre à exécution le programme des loisirs dans nos parcs à l'étude au cours des quatre dernières années?

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, je veux accuser réception d'un mémoire de l'Alberta au sujet des parcs nationaux dans cette province. Le mémoire est trop long pour que je donne une réponse détaillée aujourd'hui. Je le ferai plus tard, car j'ai trouvé que c'était un mémoire assez étonnant puisque je constate qu'en ce qui concerne la superficie globale des parcs fédéraux et provinciaux dans les provinces, seules deux provinces ont des superficies supérieures à l'Alberta qui n'a aménagé aucun parc provincial.

Le point soulevé par le député fera certainement l'objet d'une étude à la lumière des recommandations de la province d'Alberta.